

CS Techniques Cynégétiques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA MEYMAC NEUVIC
Emmanuelle Gout
05.55.46.02.00
cfppa.meymac@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

les candidats doivent justifier lors de leur entrée en formation : 1° Soit de la possession de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée ci-après : - d'un baccalauréat professionnel spécialité « gestion des milieux naturels et de la faune » ; - d'un baccalauréat professionnel spécialité « conduite et gestion de l'entreprise agricole » ; - d'un brevet professionnel option « responsable d'entreprise agricole » ; - d'un baccalauréat professionnel spécialité « forêt » ; - d'un brevet de technicien supérieur « gestion et protection de la nature » ; - d'un brevet de technicien supérieur « gestion forestière » ; - d'un brevet de technicien supérieur « agronomie et cultures durables » ; 2° Soit de la possession d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autre que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option ; 3° Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations de prérequis organisées par le centre.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le chargé de cynégétique est un professionnel de l'environnement qui est chargé de la gestion de la faune sauvage et des écosystèmes associés. Il peut travailler au sein d'organismes publics (Office français de la biodiversité par exemple), d'associations (fédération départementale des chasseurs, etc.) ou d'entreprises liées à la chasse (chasse commerciale, domaine de chasse, société de chasse privée ...). Il a souvent une mission de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats, mener des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de connaissance et de préservation de la faune sauvage et de ses habitats ainsi qu'en matière de gestion de la biodiversité ou conduire des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier. Il peut également participer à des actions de prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.

Contenu et modalités d'organisation

Réaliser le suivi de populations cynégétiques et de leurs habitats sur un territoire : Analyser des dynamiques de populations cynégétiques et de leurs habitats Préconiser des interventions sur les populations et leurs milieux Opérationnaliser des interventions sur les populations cynégétiques et leurs milieux : Mettre en œuvre des opérations de régulation de populations cynégétiques Mettre en œuvre des travaux d'aménagement d'habitats et de protection des milieux Réaliser des actions d'information et d'animation cynégétiques : Vulgariser le cadre réglementaire et sécuritaire de la cynégétique et les enjeux en lien avec la biodiversité Animer un collectif autour d'actions à enjeux agro-sylvo-cynégétiques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation techniques cynégétiques - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00534639	du 22/09/2025 au 21/09/2026	Neuvic (19)	CFPPA MEYMAC NEUVIC		Non éligible	